
Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

Inscriptions

L'inscription administrative des étudiants doit impérativement être réalisée avant le début des cours, et dans les cas où cette obligation n'est pas remplie, une situation administrative devra être régularisée (règlement compris) à la date limite du 31 octobre 2014, soit plus de 45 jours après la rentrée officielle de l'Université, sous peine d'annulation d'inscription prononcée automatiquement en l'absence de réponse aux relances des services de scolarité, et en vertu du Décret n°71-376 du 13 mai 1971 (modifié) "Les périodes et les modalités des opérations d'inscription sont fixées par le président de l'université"

ÉTUDIANTS TITULAIRES D'UN DIPLÔME FRANÇAIS

Vous êtes titulaire d'un diplôme français et vous souhaitez vous inscrire à la Faculté de droit et des sciences sociales vous trouverez dans les rubriques ci-dessus les différentes démarches à accomplir en fonction de votre situation :

[pré-inscription bacheliers 2018 - Parcoursup](#)

[<http://www.univ-poitiers.fr/formation/admission-inscription/toutes-les-procedures-d-inscription/inscription-des-lyceens/>]

[Information Parcours sup](#) [

</formation/admission-inscription/toutes-les-procedures-d-inscription/inscription-des-lyceens/tout-savoir-sur-parcoursup-1644803.kjsp>]

[inscription bachelier 2018](#) [<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-inscription-bacheliers-2018-359561.kjsp?RH=1289896384443>] ;

[réinscription des étudiants de la faculté en : Capacité, L1, L2, L3 Droit et AES, ou en M1 Droit non sélectif](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-reinscription-2018-2019-339261.kjsp?RH=1289896384443>];

[inscription des étudiants originaire d'une autre université en licence droit ou AES ou M1 droit non sélectif \(TRANSFERT\)](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-inscription-des-nouveaux-etudiants-transfert-339281.kjsp?RH=1289896384443>] ;

[Inscription en M1 AES, M1 justice, procès et procédure, M1 Droit pénal et sciences criminelles, M1 droit de la propriétés intellectuelles, ou M1 Droit du numérique](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-inscription-en-master-1er-annee-selectif--1631703.kjsp?RH=1289896384443>]

[Inscription en Master 2ème année ou en licence professionnelle](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-inscription-en-master-2eme-annee-ou-en-licence-pro-339391.kjsp?RH=1289896384443>]

[changement de filière ou reprise d'études](#) : [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-changement-de-filiere-ou-reprise-d-etudes-339361.kjsp?RH=1289896384443>]

[Auditeur libre](#) [<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-auditeur-libre-393691.kjsp?RH=1289896384443>];

[tarifs, paiement et date limite d'inscription](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-tarifs-droits-inscription-paiement-et-date-limite-339481.kjsp?RH=1289896384443>];

[annulation d'inscription](#) [<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-annulation-d-inscription--339671.kjsp?RH=1289896384443>].

Si vous venez d'une autre université vous devez consulter le menu [Transfert](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-transferts-de-dossier/transferts-de-dossiers-361991.kjsp?RH=1289896384443>]

ÉTUDIANTS TITULAIRES D'UN DIPLÔME ÉTRANGER

Vous êtes titulaire d'un diplôme étranger et vous n'avez jamais été inscrit dans une université française, vous trouverez dans les rubriques ci-dessus les démarches à accomplir en fonction du diplôme dans lequel vous souhaitez vous inscrire :

étudiants titulaires de diplômes étrangers entrant en 1ère année de Licence : [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/inscriptions/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrange-souhaitant-entrer-en-l1-353051.kjsp?RH=12>
]

étudiants titulaires de diplômes étrangers entrant en 2ème, 3ème année de Licence ou 1ère année de Master [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrange-souhaitant-entrer-en-l2-l3-m1-ou-en-capacite-353421.kjs>
]

étudiants titulaires de diplômes étrangers entrant en 2ème année de Master [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrange-souhaitant-entrer-en-master-2eme-annee-353491.kjsp?F>
]

étudiants titulaires de diplômes étrangers entrant en doctorat [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/etudiants-etrange-s-entrant-en-doctorat-338311.kjsp?RH=1289896384443>];

ressortissants d'un pays de l'Union Européenne [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/ressortissant-d-un-pays-de-l-union-europeenne-de-l-espace-economique-europeen-ou-de-la-confer>
]

tarifs, droits d'inscription et paiement. [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/tarifs-droits-inscription-paiement-et-date-limite-339481.kjsp?RH=1289896384443>]

Carte d'étudiant multiservices

Tout savoir sur la carte d'étudiant multiservices [cliquez ici](#) [

</lyceen-etudiant/inscription-reinscription/carte-etudiant-multiservices-267521.kjsp?RH=1365510860725>]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr